

Bourges, le 25 novembre 2013

**Communiqué de presse  
de l'Association TGV Grand Centre Auvergne**

**Réunion du 1<sup>er</sup> Comité d'actions en faveur de la  
modernisation et l'électrification de la ligne  
Vierzon/Bourges/Saint-Amand/Montluçon**

Compte tenu des recommandations de la Commission Mobilité 21 préconisant que le Gouvernement reporte le projet de LGV POCL après 2030, Rémy POINTEREAU, Président de l'association TGV Grand Centre Auvergne a proposé en Assemblée Générale réunie le 4 octobre 2013 de mettre à profit les délais imposés, pour faire avancer les travaux de modernisation et d'électrification des lignes en interconnexions avec le POCL.

La ligne Vierzon/Bourges/Saint-Amand/Montluçon est longue de 109 km et se situe sur les régions administratives Centre et Auvergne. Elle concerne directement 2 régions et 2 départements, représentant plusieurs milliers d'habitants.

Cette ligne subit depuis plusieurs années des problèmes récurrents liés à l'ancienneté de l'infrastructure. Les travaux récurrents nécessitent la mise en place d'autocars de substitution avec des horaires irréguliers entre Vierzon et Montluçon contraignant finalement les voyageurs à se reporter sur leur véhicule en les détournant de la ligne SNCF existante.

Par ses caractéristiques économiques, financières mais également sociales, la ligne SNCF Vierzon/Bourges/Saint-Amand/Montluçon est vitale pour nos territoires. Elle est aussi la réponse incontournable à l'amélioration des déplacements quotidiens de nos concitoyens.

L'association demande depuis plusieurs années qu'un travail sur l'infrastructure et un remplacement du matériel roulant soit réalisé pour électrifier et moderniser la ligne, dans les plus brefs délais. Pour ce faire, elle organise la réunion du :

**1er Comité d'actions en faveur de la modernisation et l'électrification de la ligne :**

**le 5 décembre à 17h à Montluçon**

amphi - Cité Administrative  
Esplanade Georges Pompidou - BP 32 49  
03106 MONTLUÇON Cedex

**Composé d'élus, et des représentants des chambres consulaires, ce comité permettra de faire prendre conscience aux décideurs de l'importance de cette ligne pour le développement équitable de tous les territoires du sud de la région Centre et du nord de l'Auvergne en travaillant ainsi à la desserte efficace et fine du territoire tout en préparant en amont l'arrivée de la grande vitesse.**

Pour toute information : contacter l'association.